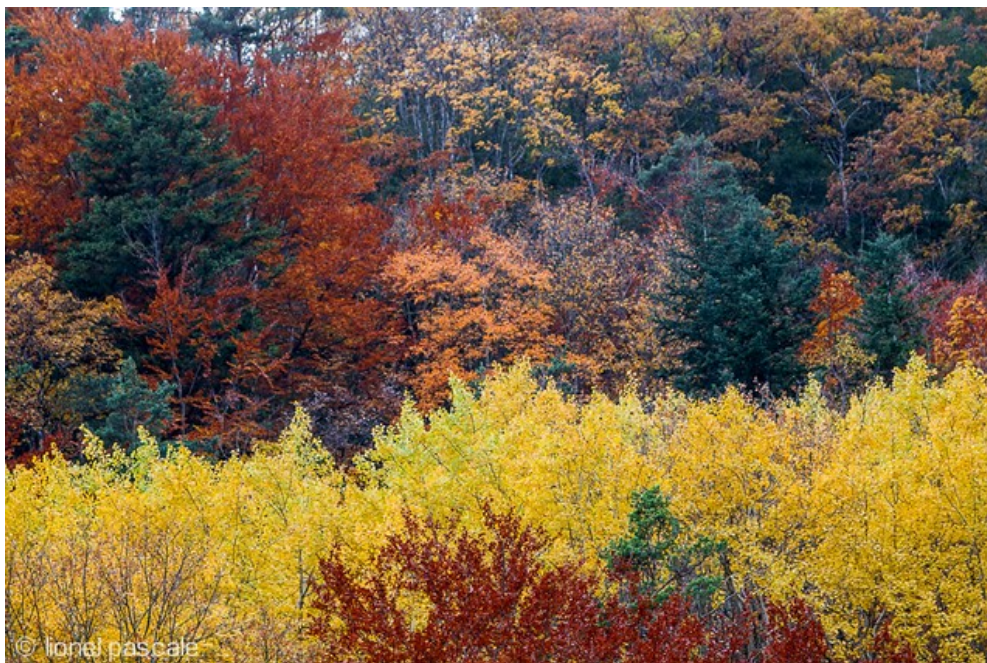




N° 105 – SEPTEMBRE 2021



MOT DU MAIRE PAR INTERIM

Suite à la démission de Madame le Maire, de ses adjoints et d'un conseiller municipal, la désignation d'un maire par intérim et l'organisation d'élections partielles sont rendues nécessaires.

Le conseil municipal s'est réuni le Jeudi 5 Août et a désigné Frédéric ARTAUD pour assurer cette fonction de maire par intérim. **Dans ce cadre, seules les affaires courantes de la commune peuvent être traitées.**

Cependant les six conseillers municipaux restent mobilisés notamment après les ruptures d'alimentation en eau potable de fin juillet. Une surveillance accrue des niveaux d'eau des réserves s'est avérée nécessaire. Ainsi nous n'avons pas eu à déplorer de nouveaux incidents au mois d'Août.

Cependant dans la soirée et la nuit du 28 au 29 Août une nouvelle alerte s'est déclenchée, heureusement sans incidence sur l'approvisionnement. Cette surconsommation temporaire a été observée sur la partie basse du réseau (en dessous du village) sans pour autant pouvoir être localisée précisément. La situation est rentrée dans l'ordre dans la journée du 29 Août.

La vigilance de tous est donc requise afin de pouvoir assurer la continuité de ce service.

L'autre sujet d'actualité a été de régler l'absence d'accompagnateur pour les enfants de moins de 6 ans dans le transport scolaire menant à l'école Valrousse. Déjà problématique lors de la fin de la précédente année scolaire (cette mission étant très limitée : ¾ heure le matin et le soir) nous remercions Nadia, que vous êtes nombreux à connaître, qui a accepté d'assurer le service.

Bonne rentrée à toutes et tous.

Frédéric ARTAUD;

SOMMAIRE

Info Conseil Municipal
Informations Mairie

P 02
P 03

La voix des Associations
Libres propos

P 07
P 12



Compte rendu C.M. 06 juillet 2021

Absents excusés :

L. Reixach procuration à F. Artaud

V. Espasa procuration à J-P. Perrot

A. De Bellecombe procuration à F. Carmon

D. Viennot élu secrétaire de séance.

Redevance d'occupation du domaine public routier et non routier communal due par les opérateurs de télécommunication – 2021:

Les tarifs maxima fixés par le décret 2005-1676 étaient les suivants :

Pour le domaine public routier :

30 € par kilomètre et par artère en souterrain

40 € par kilomètre et par artère en aérien

20 € par m2 au sol, installations autres que les stations radioélectriques

Ce décret a également fixé les modalités de calcul de la revalorisation à effectuer chaque année en fonction de l'évolution de la moyenne des 4 dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics (TP01), soit pour 2021 : 1.37633

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré **décide**

De fixer pour 2021 les tarifs annuels de la redevance comme suit :

Pour le domaine public routier :

41.29 € par kilomètre et par artère en souterrain

55.05 € par kilomètre et par artère en aérien

27.53 € par m2 au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques

Ces montants seront revalorisés au 1^{er} janvier de chaque année.

De charger le Maire du recouvrement de ces redevances.

D.G.F. Dotation Globale de Fonctionnement :

Le Conseil Municipal est informé de la demande de remboursement de trop perçu concernant la DGF pour 2021 à hauteur de 960 €.

Mme le Maire a envoyé un courrier pour demander des explications sur la suppression de cette D.G.F.

Information :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de sa démission et de celle de ses 3 Adjoints.

J.L. Bodin, dans ce cadre propose aux membres du Conseil Municipal une démission globale qui permettrait de définir un projet précis pour la Commune .

Compte rendu C.M. 03 août 2021

Absent excusé:

V. Espasa donne procuration à L. Reixach

J-P Perrot élu secrétaire de séance.

Nomination du Maire par intérim:

L. Reixach rappelle à l'assemblée que suite à la démission de Mme Le Maire, de ses adjoints et d'un conseiller, en date du 27 juillet 2021, il est nécessaire de nommer un conseiller remplaçant pour assurer les fonctions de Maire par intérim, soit pris dans l'ordre du tableau des dernières sélections municipales:

Ordre du tableau:

L. Reixach, refuse ce poste

J-P. Perrot, refuse ce poste

V.Espasa, refuse ce poste

F. Artaud accepte la mission de Maire par intérim

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **accepte à 5 voix pour et 1 abstention** (F. Artaud) que F. Artaud soit nommé pour assurer les fonctions de Maire par intérim.

Il exercera en lieu et place les fonctions d'ordonnateur et pourra signer toutes les pièces et actes administratifs relatifs au mandatement et à l'émission de titres.

Il entrera en fonction à compter de ce jour.

ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

1^{er} tour : dimanche 17 octobre 2021

2^{ème} tour : dimanche 24 octobre 2021

Les électrices et électeurs de Chantemerle lès Grignan sont invités à l'élection de 5 Conseillers Municipaux.

Les élections se dérouleront à la salle des fêtes de 08h00 à 18h00. Port du masque obligatoire.

Modalité de dépôt des candidatures :

Les déclarations de candidatures pourront se faire du 13 au 24 septembre 2021.

Le cerfa de déclaration N° **14996*03** et la liste des pièces justificatives à joindre sont téléchargeables à l'adresse suivante: <https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa14996.do>

Les déclarations de candidatures devront être déposées par le Candidat lui-même ou par un mandataire porteur d'un ou plusieurs mandat à la Sous-Préfecture de Nyons, 4 avenue de Venterol, 26011 NyonsCedex. Il est conseillé de prendre rendez-vous : 0426526544 ou 0426526554.

L'arrêté Préfectoral N° 26-2021-08-31-00002 est consultable en Mairie

INFORMATIONS *Mairie*

HORAIRES MAIRIE

La Mairie est ouverte au public
du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00.
sur rendez-vous
Lundi et mercredi de 13h30 à 16h00.

Tel: 04.75.98.50.49

Mail: chantemerle.grignan@orange.fr
Facebook : [chantemerlelesgrignan](#)
Site internet :
www.mairiechantemerlelesgrignan.fr

Fermeture : jeudi 11 et vendredi 12 novembre.

ETAT CIVIL

Naissance :

Iris Bert, née le 10 juin 2021,
fille de Jennifer Monzon et Johan Bert.
Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de
bonheur aux nouveaux parents.



Mariage :

25 juin 2021, se sont unis devant Mme le Maire,
Mme Ségolène De Penfentenyo de Kervereguen et **M. Matthieu Rapilly**.
Nous leurs souhaitons une longue vie commune
remplie d'amour et de partage.



02 juillet 2021, C'est avec une grande fierté et
beaucoup d'émotions que Madame le Maire, a uni
en la maison Commune , son fils **M. François
Carmon** et **Mme Prune Delvalle**.
Nous leurs souhaitons beaucoup d'amour et de joie.



Décès :

Marinette Varlot, veuve Perl, née le 22 juin
1919, décédée à Montélimar le 17 juin 2021.
Madame Perl était notre Doyenne du village, elle
avait presque atteint ses 102 ans ! Nous présentons
nos condoléances à sa famille.

ANALYSE EAU POTABLE

La dernière analyse a été effectuée le 12 juin 2021,
elle est consultable en Mairie ou sur le site
internet de l'A.R.S.

Les résultats sont conformes aux normes en
vigueur.



INFORMATIONS *Mairie*

SCOLAIRE: VALROUSSE

Après deux années à accompagner vos enfants dans le bus scolaire pour l'école de Valrousse, Isabelle passe le relais à Nadia, c'est elle qui assurera la sécurité des 4 enfants de maternelle pendant le transport en bus.

Cette année, ce sont 16 enfants inscrits à l'école de Valrousse.

Bienvenue dans l'équipe Nadia, et bonne rentrée à tous les enfants.

MARCHE DES PRODUCTEURS

Cette année, en dépit des mesures sanitaires imposées, le marché des producteurs a rencontré un fort succès.

Merci aux Exposants de répondre présents chaque année et rendez-vous en 2022 !

COMMISSION BATIMENT

10 juillet 2021

Les Chantemerlois ont été nombreux à répondre présents pour la journée « valorisation du Cimetière » et après un travail acharné, tous se sont retrouvés pour une pause bien méritée.

Merci à vous tous pour votre investissement.



EXPO CHAPELLE

10 juillet 2021

La Municipalité est fière d'avoir participé à sa première exposition.

Et quel début prometteur pour cette nouvelle artiste au vu de l'enthousiasme des visiteurs pour ses tableaux.

Bravo Gladys. [Les peintures de Gladys.](#)



CEREMONIE 11 NOVEMBRE

La cérémonie de commémoration du 11 novembre devrait se dérouler avec la possibilité d'avoir du public, nous vous savons nombreux à participer à cette cérémonie et nous ne manquerons pas de vous en informer.



INFORMATIONS *Mairie*

RUBAN BLANC

Contre la violence faite aux femmes.

Le 25 novembre est la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Suite à la tuerie de 14 femmes à l'École polytechnique de Montréal en 1989, par un homme détestant les femmes et les féministes, le port d'un ruban blanc par les hommes est devenu un symbole de l'opposition à la violence faite aux femmes.

Depuis maintenant 4 ans, la Municipalité s'investit dans cette lutte en organisant une marche solidaire, nous avons même une année eu la fierté de faire partie des 4 Communes (seulement) de la Drôme à organiser une action avec Valence, Nyons et Dieulefit.

Nous vous ferons parvenir la date précise de la Marche solidaire dès que possible.



Action 2020.

Marche solidaire 2018



MARCHE DE LA ST NICOLAS

Si les conditions sont réunies, La Municipalité en partenariat avec les Associations de Chantemerle organisera le Marché de la Saint Nicolas, un moment festif et chaleureux qui annonce les fêtes de fin d'année.



Marché de la Saint Nicolas 2019.

REPAS DES AINES

Une année manquée, mais pas deux !

Même si il est vrai que le petit panier rempli de douceurs offert aux Aînés par l'association Chantemerle en fête l'année dernière a fait plaisir, rien ne vaut une rencontre, un repas partagé et une danse à deux.

La Municipalité organise en partenariat avec Chantemerle en fête le repas des Aînés le 04 décembre 2021 à la salle des fêtes, pour tous les Chantemerlois de 65 ans et plus.

EGLISE SAINT MAURICE

Activité des derniers trois mois :

- Un devis de réparation de la cloche et de son support a été fait et nous avons découvert à cette occasion qu'elle avait été fondue en 1613. C'est donc un des bijoux historiques de notre village et à ce titre, elle mérite d'être restaurée. La réparation et les subventions attendront que les ressources de la mairie s'améliorent.
- Messe le 26 juin 2021 avec bénédiction de la nouvelle statue de la vierge nichée dans son rocher.
- Concert de Chris avec l'ensemble Barbaresca dans un exceptionnel trio vocal polyphonique.
- Deux concerts de Coline Serreau qui ont enchanté de très nombreux spectateurs.

Projets à venir:

- Mise en place d'un Magnifique tableau de carreaux de faïence représentant l'assomption de la Vierge Marie offert par M. Mollard et son épouse.
- Restauration et mise en place par Yvon Rosier, Jean Régis Massard et Olivier de Bellecombe, d'un nouveau calvaire qui remplacera celui qui a été volé, en souvenir de l'ancien maire Bernard Barbier.
- Création d'un petit muret et mise en place de rosiers sous la Vierge du Rocher pour la mettre encore plus en valeur.

Prochaine messe le samedi 30 octobre 2021 à l'église Saint Maurice à 17H30.

Olivier de Bellecombe



INFORMATIONS *Diverses*

DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST

la CCEPPG avec le SYPP, COVED et ALCYON, organisent une distribution gratuite qui aura lieu le **samedi 25 septembre**, sur le quai de transfert à VALREAS (à côté de la déchèterie, Chemin de l'Oulle).

Cette distribution est ouverte aux particuliers uniquement et limitée à 500L par personne.

Attention, dans le contexte de crise sanitaire, les usagers doivent s'inscrire au préalable auprès de la Communauté de Communes au **04 90 35 01 52** ou infos@cceppg.fr



ADAPEI OPERATION BRIOCHE

Du 11 au 17 octobre 2021.

Pour financer des investissements permettant d'améliorer la vie des personnes handicapées intellectuellement accueillies dans les établissements spécialisés Drômois. Les bénéfices de cette opération seront destinés à financer l'équipement de l'ensemble des internats en wifi. L'objectif étant de permettre à tous les résidents de profiter d'une connexion internet dans leur chambre et d'échanger avec leur famille en toute intimité.

Nous comptons sur votre accueil chaleureux lorsqu'ils viendront frapper à vos portes.

OPERATION BRIOCHES



Si on partageait
tous une brioche
pour soutenir
les personnes handicapées
mentales.

ARRETE SECHERESSE

Arrêté Préfectoral N°26-2021-09-07-00001 en date du 07 septembre 2021 portant restriction provisoire de certains usages de l'eau dans le Département de la Drôme, hors Valloire, Galaure et Drôme des Collines a placé **la zone Lez-Berre pour les ressources en eaux superficielles et souterraines en ALERTE.**

L'eau est précieuse, et malgré le temps pluvieux de cet été, nous n'avons pas rattrapé ce manque existant depuis des années.

Soyons tous respectueux de ce bien, pour nous, pour eux et pour le futur.



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément

ALERTE

Gestes
Éco-
citoyens



INTERDICTION des prélèvements domestiques dans les cours d'eau (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage)



INTERDICTION de laver les véhicules (hors stations professionnelles)



INTERDICTION d'arroser les pelouses, espaces verts (hors potagers), golfs (hors greens et départ de golf), stades et autres espaces sportifs entre 9h et 20h



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert



INTERDICTION de remplir les piscines (hors première mise en eau après construction)
INTERDICTION de remettre à niveau les piscines entre 18h et 9h



INTERDICTION de laver les voiries (hors impératif sanitaire ou de sécurité et usage de balayeuses laveuses automatiques) et de laver les terrasses et façades

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Drôme

<http://www.drome.gouv.fr/gestion-de-la-secheresse-r1489.html>

Politiques publiques > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse



LA VOIX DES Associations

CHANTEMERLE EN FETE

Fête du 14 juillet :

Le top départ était donné, autant dire qu'on ne s'est pas fait prier !!

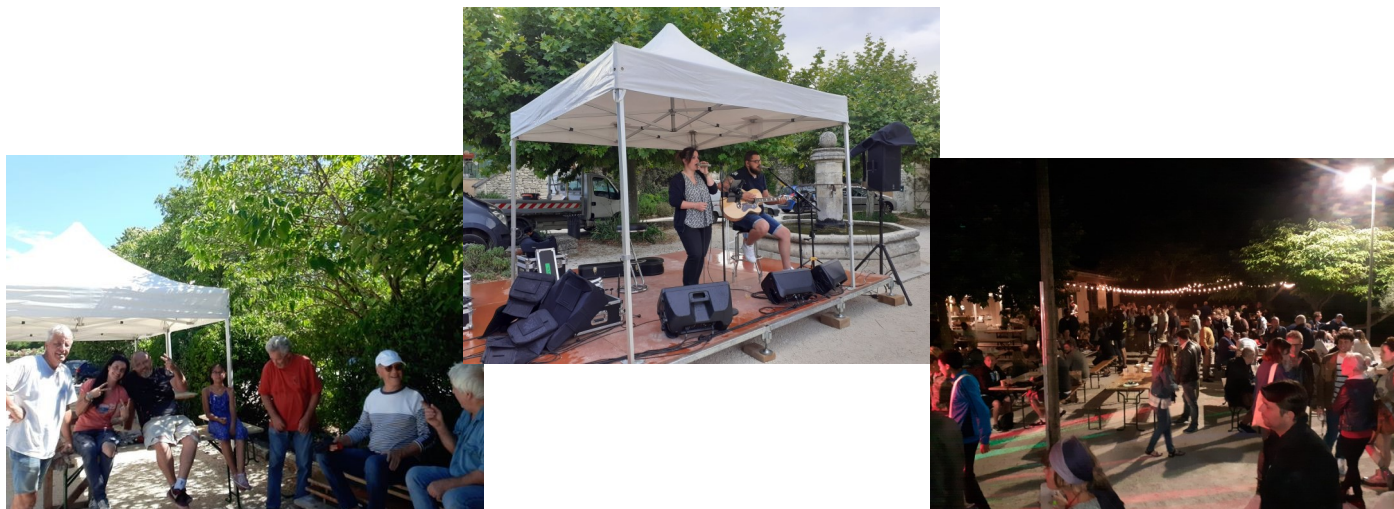
Cette année, nous avons deux nouvelles bénévoles, elles ont été mises directement dans le bain, merci Marine et Mylène et Merci aux bénévoles du moment qui sont toujours présents !

La soirée a débuté par le duo EYES, première note, première goutte de pluie... Rien ne pouvait nous arrêter !

Petits et grands ont pu admirer le superbe feu d'artifice, plus beau d'années en années ! Bravo Pascal et Julien

Puis, comme envahis par le bonheur de se retrouver, nous avons dansé avec le DJ Taken jusqu'au bout de la nuit !!!

Encore merci à tous d'avoir participé de près ou de loin !



2eme édition Rendez-vous musical et Poétique :

Il est un peu l'enfant du pays, l'enfant de tous les pays.

C'est au théâtre de Verdure que nous avons reçu Éric LONGSWORTH pour son tour autour des fontaines du village, accompagné d'Hélène LABARRIERE, Contrebasse et Lucie TAÏEB, Auteure poétesse.

Pour « Osez la liberté »

Ils nous ont transporté à travers leurs musiques et leurs poèmes, puis nous avons partagé le verre de l'amitié et ainsi échangé nos émotions ressenties pendant le concert.



Assemblée Générale :

Dimanche 21 novembre à 19h00 salle des fêtes. Nous vous attendons nombreuses et nombreux.



LA VOIX DES Associations

CHANTEMERLE EN FETE PROGRAMME DE LA FETE SAINT MAURICE

Samedi 25 septembre au Théâtre de Verdure,

A partir de 14h00 :

Atelier maquillage, activités pour les enfants

A partir de 19h00 :

Première partie, le groupe « **Stell-farm** »

groupe de steel-drums : ces étranges instruments, appelés "Pan" ou "steel-drum" issus du recyclage de fûts en métal, récupérés puis travaillés, afin de les transformer en instruments au son si particulier.



Deuxième partie,

le groupe « **Les Bretons de l'Est** »

« Plus qu'un simple concert, les Bretons de l'est proposent un véritable spectacle musical humoristique rythmé, entraînant capable de séduire tous les publics, même les plus grincheux ! »



Buvette sur place, repas sur réservation : 15 €

Plat chaud (en attente ce jour de confirmation du traiteur mais vous inquiétez pas, on va se régaler !
Ce sera du genre paella, gardianne bref un bon plat,
on mettra le prospectus dans vos boîte aux lettres)

Dessert

1 verre de vin

Contact : Cécile : 06.31.03.75.97
cecile.garina@gmail.com

LA VOIX DES Associations

CHANTEMERLOIS D'AILLEURS

Un 17^e Pot quasi clandestin et dispersé par la pluie, a confirmé que la tradition est plus forte que le marketing !

Cette édition du Pot des Chantemerlois-d'Ailleurs se devait d'être discrète, au regard des normes sanitaires en vigueur. C'est pourquoi il a été renoncé à sa publicité dans les boîtes à lettres et par affiche. La publication dans le journal communal devant suffire à rappeler que le samedi de la jointure juillet-août la population Chantemerloise se rassemble habituellement sur la place Bernard Barbier, pour voir si les voisins des résidences secondaires ont apporté en offrande quelques gourmandises ou nectars exotiques. La timidité de cette promotion a fait craindre le flop aux organisateurs. Les organisateurs soussignés étaient dubitatifs. Mais ce sont finalement neuf Chantemerlois d'Ailleurs qui ont pu offrir leurs spécialités à une centaine de participants ravis de se retrouver. On a pu converser entre habitants du village et résidents secondaires jusqu'à ce que la pluie arrive et disperse le monde.

Ce fut néanmoins une belle soirée de reprise inaugurant des lendemains qui chanteront peut-être, espérons-le, si le climat global s'apaise.

Cinq couples de nouveaux Chantemerlois-d'Ailleurs nous ont rejoints qui ont été présentés. Deux autres foyers n'ont pas encore pu être contactés pour entrer dans le cercle, mais on s'y attache.

Un très grand merci à La Source et à toutes les personnes qui contribuent spontanément et généreusement à cette fête populaire dont le succès est confirmé.

Un grand merci aussi à tous ceux qui y participent avec plaisir et qui en disent le bonheur.

Ne ratons donc pas la prochaine.

Avec nos amitiés !

Georges et Emmanuèle

En août 2021, les Chantemerlois d'Ailleurs se composent de 44 foyers:

22 de France, 7 de Suisse, 5 d'Allemagne, 3 de Belgique, 2 de Hollande, 2 de Suède, un d'Autriche, un de Grande-Bretagne et un des Zétazunis



LA VOIX DES Associations

L' AMICALE

À l'occasion des **festivités du 14 juillet** l'amicale laïque a organisé une petite randonnée " à la découverte de Chantemerle ". Une vingtaine de marcheurs se sont donc retrouvés pour une agréable promenade pour aller à la découverte...du Rouvergue, ses chemins pittoresques, les champs de lavande, son point de vue exceptionnel sur le mont Ventoux, les dentelles de Montmirail, quelques gouttes n'ont pas altéré l'enthousiasme de nos promeneurs qui ont eu au retour droit à un magnifique arc-en-ciel.



Non ce n'était pas le Mistral qui a ouvert dimanche 18 juillet les portes de la ravissante église de Chantemerle pour accueillir **Coline Serreau et son ensemble vocal**. La chorale du Delta (un delta bienveillant celui-là) tourne dans la Drôme depuis 15 étés, pour la première fois invitée dans notre village.

Cinq chanteurs talentueux, accompagnés d'un pianiste, ont fait résonner la voûte céleste du chœur, portés par la musique de Bach, Schubert, Haydn, Haendel,... mais aussi une Tarentelle, des chants géorgiens et une délicieuse berceuse coréenne.

La petite église était pleine, le public charmé, et je crois même avoir entendu les jolies statues polychromes applaudir doucement dans l'obscurité.....



Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année (après une suspension en 2020) "**5 villages font leur cinéma**" pour un cycle cinéma belge. Le film "le tout nouveau testament " était projeté le 29 juillet au théâtre de verdure pour une soixantaine de participants, qui ont joué le jeu du passe sanitaire.

L'Amicale a pu reprendre cette année la traditionnelle « **SOUPE AU PISTOU** » du 15 Août. La COVID nous avait obligé à annuler en 2020, cette année grâce à Toutes et à Tous, dans le respect des règles sanitaires, nous avons pu nous retrouver en musique et dans la convivialité autour de ce repas.

Un grand merci aux participants, aux organisateurs et à Robert pour son hospitalité. Rendez-vous en 2022.



LA VOIX DES Associations

LA BOULE CHANTEMERLOISE

Ce dimanche 5 septembre a eu lieu le deuxième **challenge Bruno ROSIER**.

Le matin un concours de pétanque en tête à tête en trois parties avec 24 participants.

A midi un repas convivial était organisé. Nous remercions le Mas de Fanny pour le don de nourriture.

L'après-midi un concours de pétanque en doublette à la mêlée intégrale en quatre parties (tirage des équipes à chaque partie) avec 48 participants.

On remercie tous les participants ainsi que les personnes qui sont passées dans la journée.

Le challenge était sur l'ensemble des sept parties. C'est M. Jacques ORTIZ, notre ancien Maire, qui l'a remporté avec six parties gagnées sur sept et un goal avérage de +37.

Le challenge de Bruno ROSIER a été remis en présence de son fils Paul, de sa sœur Brigitte et de son père Jean-Claude. Nous remercions la famille et le Domaine des Rosiers pour le don des lots.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, début septembre, pour la prochaine édition.



A L'OCCASION DE LA FETE SAINT MAURICE - CONCOURS DE PETANQUE

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE A LA SALLE DES FETES

Concours du matin :

Tête à tête inscription 9h30, début des parties 10h.

Concours de l'après midi :

Doublette Montée inscription 14h30, début des parties 15h.

On vous attends nombreux!



CHANSOJEUX

Le 14 juillet dernier, la chasse aux trésors a eu un grand succès, 25 enfants y ont participé.

Les 2 derniers vendredi du marché, Camille, Léa et Axelle ont fait et vendu des crêpes en faveur de l'Association. La pâte a été préparée par Renata selon la recette de Claudine Hugues (chut c'est un secret)!

Samedi 18 septembre à 15 h. une activité découverte des abeilles, à la Miellerie de Roussas est proposée par Mélanie (inscription obligatoire) auprès de l'association (blaisedugerdil@gmail.com)
Offert pour les enfants membres de l'association

Samedi 25 septembre à la fête votive, il y aura encore des crêpes sucrées et salées de 11h30 - 16 h.

Vendredi 15 octobre Assemblée générale à la salle de la Mairie à 19h30

Si tout va bien, nous retournerons à l'accrobranche en octobre, à préciser.

Pour devenir membre de l'Association et/ou payer une cotisation (modifiée) par famille de 25.- Euros

A bientôt Renata et Blaise.

LA RASEBAILLE

C'est là un terme barbare qui ne peut être compris que par les adeptes d'une religion encore pratiquée à Chantemerle, même si, avec le temps, elle perd de son emprise.

Je veux parler du « Boulisme » et de ses adeptes, les boulistes, qui se retrouvent principalement place Bernard Barbier pour leur grand' messe du lundi soir.

La « rasbaille » est une façon de tirer peu glorieuse par rapport au tir franc dit « à carreau », le plus noble de tous.

Le bouliste qui se respecte dédaigne ceux qui tirent à la rasbaille. Trop facile dit-on !

On tolère cette pratique chez les enfants, les parisiens et les néophytes.

La boule lancée roule sur la gravette et percute parfois celle que l'on veut déplacer si l'on a trouvé la bonne direction et si la chance s'en mêle. La chose est autorisée mais le geste n'est pas gracieux et le tir, sans gloire. Alors que le carreau net et sans bavure est le chef d'œuvre, le coup de maître et son auteur en est auréolé, grandi, aux yeux des adversaires et des spectateurs.

Le boullisme est une religion qui ne manque pas de spiritualité puisque là aussi, là surtout, on a un but, on essaie de l'atteindre ou au moins de s'en approcher.

Passer son temps à lancer des boules vers le ciel, cela peut paraître dérisoire à ceux qui ne connaissent pas le frisson que l'on éprouve quand la boule vient frôler le cochonnet ou quand, comme par magie, elle vient se placer à l'endroit exact où se logeait celle de l'adversaire.

Les hommes comme les boules sont interchangeable, au fond, la vie n'est qu'une partie de pétanque. Chacun veut trouver sa place au plus près du soleil et le soleil parfois c'est le cochonnet.

Il n'y a pas assez d'espace pour tout le monde, alors on veut bien à la limite céder sa place mais bien sûr à condition qu'on nous chasse proprement, délicatement, avec noblesse.... pas à la rasebaille !

Yvon

